Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260129-2026_01_08-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND

2026-01-08

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf janvier, le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Murielle DOUTÉ-BOUTON, Maire.

Secrétaire de Séance : Eric Ferrières

Date de convocation du Conseil municipal : le 22 janvier 2026

PRÉSENTS : Mireille Clouet, Fleur de Launay, Murielle Douté-Bouton, Eric Ferrières, Odette Hamelin, Laurence Honoré, Anne le Quéré, Sébastien le Rhun, Aude Marty, Steven Perrichot, Jean-Ghislain Picault, Loïc Poussin, Paulette Renault, Arlette Rouzel, Elodie Samin

ABSENTS : Cédric Blairon, Noémie Bliard, Aurélien Renouard, Patrick Riffault

VOTES A MAINS LEVÉES

Point inscrit à l'ordre du jour.

Conseillers en exercice : 19	Conseillers présents : 15	Votants : 15
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

COMMANDE PUBLIQUE – ATTRIBUTION DES MARCHES POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS ET MATERIELS D'ENTRETIEN ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Sébastien le Rhun, Adjoint

La commune a lancé une consultation en procédure adaptée (MAPA = marché à procédure adaptée) en vue de retenir les entreprises pour la fourniture de produits et de petits matériels d'entretien (marché d'un an, renouvelable deux années maximum) comprenant deux lots :

- LOT 1 : Produits d'entretien (Minimum annuel : 6 000 € HT ; Maximum annuel : 18 000 € HT)
- LOT 2 : Petit matériel d'entretien (Minimum annuel : 300 € ; Maximum annuel : 2 500 € HT)

La date limite de remise des offres était fixée au 9 janvier 2026 à 8h.

Critères d'analyse des offres

Les critères d'analyse des offres fixés par le règlement de consultation sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260129-2026_01_08-DE

Pour le lot n°1 : Produits d'entretien

Critère / sous-critère	**Description**	**Pondération**
Critère 1	**Prix**	**50%**
Critère 2	**Valeur technique**	**50%**
Sous-critère 2.1	Part des produits proposés bénéficiant d'un label environnemental reconnu + part des produits proposés en matière recyclée/non blanchie	30
Sous-critère 2.2	Organisation du service et moyens humains dédiés à la collectivité	10
Sous-critère 2.3	Fonctionnalités du site de commande en ligne	5
Sous-critère 2.4	Délais de livraison garantis	5

Pour le lot n°2 : Petit matériel d'entretien

Critère / sous-critère	**Description**	**Pondération**
Critère 1	**Prix**	**60%**
Critère 2	**Valeur technique**	**40%**
Sous-critère 2.1	Qualité et compatibilité du matériel proposé	20
Sous-critère 2.2	Organisation du service et moyens humains dédiés à la collectivité	10
Sous-critère 2.3	Fonctionnalités du site de commande en ligne	5
Sous-critère 2.4	Délais de livraison garantis	5

LOT 1 : Produits d'entretien

La commune a reçu 4 offres.

LOT 2 : Petits matériels d'entretien

La commune a reçu 4 offres.

La commission MAPA s'est réunie le 19 janvier 2026 pour étudier le rapport d'analyse des offres et proposer l'entreprise à retenir pour chaque lot. La commission MAPA propose de retenir l'offre la plus économiquement avantageuse au regard des critères du cahier des charges, à savoir :

- Lot 1 : Produits d'entretien | il est proposé de retenir l'offre de GAMA 29 qui a obtenu la note de 95/100 pour une offre estimée à 6 709.28 € HT
- Lot 2 : Petits matériels d'entretien | il est proposé de retenir l'offre de PLG qui a obtenu la note de 100/100 pour une offre estimée à 1 091.70 € HT.

Sur ce rapport, le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260129-2026_01_08-DE

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles R.2123-1 et suivants,

Considérant la consultation en procédure adaptée lancée par la commune en vue de retenir les entreprises pour la fourniture de produits et petits matériels d'entretien (2 lots),

Considérant le rapport d'analyse des offres,

Considérant l'avis de la commission MAPA réunie le 19 janvier 2026,

Après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'attribuer le lot 1 : Produits d'entretien à l'entreprise GAMA29, pour un montant estimatif annuel de 6 709.28 € HT**
- **D'attribuer le lot 2 : Petits matériels d'entretien à l'entreprise PLG, pour un montant estimatif annuel de 1 091.70 € HT**
- **D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer les marchés et toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Murielle DOUTÉ-BOUTON

MAIRIE DE PLELAN-LE-GRAND
ILLE-ET-VILAINE

Le Secrétaire de séance,
Eric Ferrières

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260129-2026_01_08-DE